

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

## AMENDEMENT

N ° 2074

présenté par

M. Viala, M. Bazin, Mme Corneloup, M. Perrut, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras et  
M. Ramadier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.